

OBSERVATOIRE « HOMMES-MILIEUX »
Littoral méditerranéen



GEMILPAT

Les chemins de randonnée en façade maritime :

une activité de loisirs au service de la maîtrise de l'anthropisation littorale ?

Gestion et valorisation des milieux par patrimoine naturel et culturel autour des sentiers, application à deux cas d'étude du littoral méditerranéen : les portes des Calanques de Marseille (Bouches-Du-Rhône) et les Rivages de Balagne (Corse)

Rapport final

30/05/2014

Responsable scientifique

Hélène MELIN

UMR 8019 / laboratoire CLERSE DR18
Helene.melin@univ-lille1.fr

Sommaire

Sommaire	2
Résumé succinct du projet	3
1. Informations générales concernant le projet.....	5
2. Contexte problématique initial	6
3. Méthodologie	12
4. Résultats	16
5. Discussion	23
Conclusion	24

Résumé succinct du projet

Il s'agit de mener une étude de type ethnographique des sentiers de promenade et de petite randonnée en façade littorale méditerranéenne, en les envisageant comme de potentiels outils de gestion durable de territoires naturels soumis à une forte pression anthropique. Pour cela il s'agit de faire dialoguer l'approche anthropologique et sociologique avec la géographie et l'écologie afin de dépasser la segmentation nature/culture et d'envisager la gestion des espaces fragiles de façon globale, en couplant les enjeux environnementaux aux enjeux culturels, économiques et sociaux. L'étude porte conjointement sur trois éléments fondamentaux et interconnectés. Tout d'abord une analyse des formes prises par les sentiers : quels types d'aménagement ? Quelles conceptions du cheminement sous-tendent-ils et quels rapports à la nature semblent émerger ? Ensuite il s'agit de travailler sur les usages des chemins réinvestis afin de déterminer quelles pratiques s'y déroulent, quels sont les catégories d'utilisateurs et quels sont les motifs affichés de leur présence. Le cadre environnemental naturel et culturel, envisagé dans un rapport historique, identitaire et affectif aux habitants, est le troisième pilier du programme. L'étude doit permettre de déterminer quels sont les éléments qui retiennent l'attention autour des sentiers afin de comprendre en quoi ils témoignent de l'image du territoire. Les connaissances et les liens qu'ont les habitants et les visiteurs de ces éléments du paysage anthropique et naturel, sont à mesurer. Si le concept de « patrimoine » est mobilisé dans ce programme, il ne s'agit de pas réifier les caractéristiques socio-écologiques des espaces, ni les figer, mais de les envisager de façon dynamique et évolutive dans une perspective de gestion durable et soutenable.

L'étude des sentiers a donc comme objectif principal d'analyser dans quelles mesures ces cheminements pourraient être des outils d'aménagement intégré et de protection du littoral par des procédures d'éducation à l'environnement, d'appropriation habitante et de restauration culturelle et écologique des caractéristiques traditionnelles des espaces ; et dans quelles conditions ils renforcent au contraire la pression sur le littoral par la fragmentation des espaces, la diffusion des espèces invasives, comme voie d'entrée pour des véhicules motorisés ou le développement d'inégalités écologiques.

Deux territoires font l'objet de la démarche d'enquête, dans une visée comparative :

- les calanques et les îles de Marseille, espace naturel péri-urbain, site protégé depuis 1975, classé en 2012 en Parc National, mais adossé à une agglomération de plus d'un million d'habitants, avec une densité au kilomètre carré de + de 1700habs, pour une superficie de l'agglomération de 605km² ;

- les rivages de Balagne en Corse, un territoire à dominante rurale de 944 km², une population de presque 20 000 habitants (densité 19,6 habs au km²), un territoire encore préservé mais soumis à une forte pression foncière, une pression touristique estivale très importante et peu de protection réglementaire des espaces naturels.

Il s'agit donc, sur deux territoires aux caractéristiques sociodémographiques et économiques très différentes, mais présentant des similitudes au plan de l'écosystème, d'analyser les actions tant institutionnelles que sociales autour de la valorisation des sentiers.

Mots clés : Anthropisation, Littoral, loisirs nature, Pollution industrielle, Patrimoines, Tourisme, Ecosystèmes, Gestion intégrée et territoires fragiles.

1. Informations générales concernant le projet

Responsable(s) scientifique(s)

Hélène MELIN

CLERSE – UMR8019 – Université Lille 1 – Ciré Scientifique - Bâtiment SH2 – 59655

Villeneuve d'ascq cedex

03.20.43.66.40 (secrétariat labo) – 06.14.03.82.42 (portable HM)

helene.melin@univ-lille1.fr

Nom-Prénom	Fonctions et laboratoire	Spécialité
DEBOUDT Philippe	PR – Université Lille 1 – TVES	Géographie du littoral - GIZC
MASSON Eric	MCF – Université Lille 1 – TVES	Géographie, géomatique
DOS SANTOS Antonio	Doctorant ADEME – Université Lille 1 - CLERSE	Sociologie de la nature et conversion des territoires industriels
PERNIN Céline (appui scientifique)	MCF – Université Lille 1 – LGCGE	Ecologie des sols
BARTHELEMY Carole (appui scientifique)	MCF – Université Aix-Marseille – LPED	Sociologie de la nature et de l'environnement
LAFFONT_SCHWOB Isabelle (appui scientifique)	MCF – Université Aix-Marseille - IMBE	Ecologie – biomarqueurs chimiques
DESCHMAPS-COTTIN Magali (appui scientifique)	MCF – Université Aix-Marseille – LPED	Ecologie – milieux anthropisés

Temporalité

Date de début des travaux : avril 2013

Date de fin des travaux pour la rédaction du rapport : mars 2014

Poursuite de l'étude en cours : Oui

Demande de soutien financier à l'OHM pour l'année 2014 : Oui

2. Contexte problématique

Le constat de départ est que les chemins de promenades et de petites randonnées se multiplient depuis quelques années sur l'ensemble du territoire français. Cette valorisation témoigne de la volonté des acteurs locaux de l'aménagement de promouvoir une activité de loisirs multi-saisons, qui dynamise les espaces ruraux ou périurbains (Etcheverria, 2000). Cet « engouement » est appuyé au niveau législatif depuis 1983 par la loi du 2 juillet qui instaure un Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) afin d'accompagner la mise en place d'une politique globale et cohérente des itinéraires de randonnées et de protéger et conserver les chemins ruraux inscrits (Etcheverria, 1997). Au-delà d'un rôle touristique, les motivations mises en avant sont également d'ordre écologique. Les sentiers apparaissent aux gestionnaires des territoires comme un moyen de sensibiliser les usagers à la diversité biologique (Van Tilbeurgh et Le Dû-Blayo, 2013). Leur rôle patrimonial est également évoqué (Montalieu, 1997) et effectivement, la réouverture et le balisage des sentiers s'accompagnent le plus souvent d'une politique de restauration et de valorisation du patrimoine local, agro-pastoral et religieux principalement. Cependant, les chemins en eux-mêmes ne semblent pas être considérés comme un patrimoine, d'après l'analyse de Montalieu. Ce sont les éléments périphériques bâtis ou naturels qui seuls acquièrent éventuellement ce statut. Or, et c'est ce que nous souhaitons développer dans le présent programme, il paraît important de se pencher sur la valeur identitaire des chemins eux-mêmes, pour comprendre le rapport que la population locale entretient avec eux et faire un travail de mémoire qui montre leur rôle culturel. Il s'agit de mettre en avant l'importance de ces tracés comme des cheminements qui disent la société. Qu'ils soient utilitaires, de loisirs, sportifs ou sources d'évasion, ils créent un rapport affectif certain à l'espace et permettent d'aborder de façon sensible l'évolution du rapport de nos sociétés à l'environnement (Kalaora, 2010, Sansot, 1983).

La réflexion autour des sentiers est principalement le fait de géographes, qui analysent ainsi le rapport à l'espace et l'évolution des fonctions socio-économiques des territoires. Ceux-ci ont constaté la prégnance de la question culturelle dans le traitement analytique des chemins. Olivier Etcheverria souligne d'ailleurs l'importance de l'appréhension anthropologique. Le projet GEMILPAT se propose d'approfondir ces pistes de recherche, peu, sinon pas du tout, investies par l'anthropologie ou la sociologie.

Des études ont été menées sur différentes régions françaises, principalement montagnardes et rurales (Gautier, 1954, 1971). Qu'en est-il de cette question en contexte littoral ? Assiste-t-on avec les aménagements récents, depuis les années 2000, à un processus de généralisation de l'outil « sentier » ? Est-on face à des modes d'ouverture et de communication génériques, qui répondent à des enjeux communs de dynamisation territoriale ? *A contrario*, peut-on dégager une spécificité littorale ? Les modalités de valorisation des sentiers sont-elles particulières ? Le discours associé et l'engagement individuel et collectif sont-ils les mêmes qu'à l'intérieur des terres ? La notion de sentier a très tôt été associée aux espaces côtiers à travers la mise en place de chemins de surveillance des bordures littorales, souvent regroupés sous l'appellation de « sentiers des douaniers ». Cependant ceux-ci n'ont jamais été généralisés, ils relevaient de pratiques locales anciennes sans existence légale formelle, au delà d'une servitude administrative de passage sur les propriétés jouxtant le bord de mer (Couix, 1987). A partir des années 1960-

1970, face à l'usage en développement de ces chemins par des habitants des communes littorales et à l'apparition d'une fréquentation touristique, des discussions sont entamées pour envisager l'ouverture des bordures littorales à tous. Le littoral apparaît comme un « espace convoité et fragile » (Clary, 1986), l'approche est alors « touristico-écologique » (op.cit.). C'est au moment de la création du conservatoire du littoral et des rivages lacustres avec la loi du 10 juillet 1975 que se structure cette idée, tout en la couplant avec la nécessité de protéger les espaces (Kalaora, 2010). Les objectifs affichés mettent en avant une volonté d'égalité sociale en revenant sur la privatisation des bords de mer par des propriétaires privés ou pour des activités commerciales. L'instauration de la loi sur la servitude littorale le 31 décembre 1976 entérine l'existence d'un droit à une circulation piétonne sur une bande de 3 mètres sur les propriétés riveraines du Domaine Public Maritime (DPM) (Couix, op. cit.). Ce principe de libre accès aux rivages va servir de point de départ à la création et au balisage formel de sentiers côtiers pour des usages récréatifs.

Cette courte contextualisation montre les particularités du sentier en territoire littoral. Il n'apparaît pas pour faire face à une désertification économique et sociale, comme c'est souvent le cas dans les campagnes, mais pour répondre à un engouement qui ne cesse de croître, pour les bords de mer. Il apparaît donc à la fois comme une ouverture du milieu mais aussi un encadrement et une structuration spatiale de la circulation. La dimension de protection écologique semble également présente dès le départ. Le rapport Piquard « Perspectives pour l'aménagement du littoral français », en 1973, puis la DATAR insistent sur la fragilité des milieux littoraux et leur nécessaire sauvegarde par différentes mesures (Clary, 1986). Une circulaire de 1976, dite « circulaire Chirac », puis la directive d'aménagement national du 25 août 1979 proposent différentes mesures de protection, les sentiers y apparaissent comme l'un des outils à travailler. La période qui voit s'instaurer ou se systématiser les cheminements côtiers est un autre élément contextuel spécifique au littoral. Il s'agit en effet du début d'un boom de fréquentation et donc d'accentuation importante de la pression anthropique (Dagorne, 1987).

L'étude des sentiers en façade littorale revêt donc une pertinence certaine. La dualité du milieu terre/mer, l'évolution rapide des rapports à l'espace qui s'apparente à un « envahissement » de zones réduites et la question de l'adéquation entre accès à tous et préservation d'espèces fragiles déjà menacées par ailleurs (activités industrielles, urbanisation...) sont autant d'entrées qui peuvent être appréhendées à travers l'analyse des chemins. La comparaison de deux territoires, l'un à dominante rurale (la balagne) et l'autre péri-urbain (les calanques de Marseille) doit permettre d'envisager différentes façons d'envisager la multiplicité des rôles possibles et effectifs des sentiers en milieu littoral.

Le littoral méditerranéen ne fait donc pas exception dans ce mouvement d'investissement des bords de mer à travers des pratiques excursionnistes.

Dans les calanques de Marseille des sentiers ont été ouverts dès le début du 20^{ème} siècle par des associations excursionnistes, inaugurant une ère de loisirs et de pratiques sportives dans les espaces naturels. Parallèlement, les randonneurs, dans une optique largement esthétique et une volonté de préservation de leur « terrain de jeu », ont contribué à faire émerger la question environnementale dans ces territoires jusque là envisagés de façon utilitaire (exploitation) ou alors ignorés du grand public. Les sentiers ouverts dans une optique récréative ont d'emblée endossé une identité patrimoniale et

mémorielle dans la mesure où les tracés ont le plus souvent repris ceux d'anciens sentiers de pêcheurs, de bergers ou encore d'ouvriers de carrières de pierre et de sable et des industries de chaux, de plomb et de soude (Melin, 2012). Cette appropriation de l'espace s'est accompagnée du développement d'une pratique locale de sociabilité populaire très prisée : celle du cabanon (Gontier, 1991). Cheminer de façon piétonne dans les calanques s'est ainsi peu à peu ancré tout au long des 19^{ème} et 20^{ème} siècles comme une pratique culturelle locale par excellence, l'un des traits d'un mode de vie provençal, et plus précisément, marseillais. Le massif des calanques, d'abord conçu comme un espace de marge, en retrait de la société, là où l'on pouvait utiliser des ressources naturelles sans restriction, là où l'on rejetait les usines polluantes, a vu son image se modifier pour devenir un élément à part entière de l'agglomération marseillaise, de sa « communauté » pourrait-on même dire. Les calanques figurent ainsi presque comme un quartier comme un autre. C'est un lieu du quotidien pour les habitants, un prolongement de la vie locale urbaine.

Depuis le classement en parc national en 2012, cependant, une nouvelle problématique émerge. Comment concilier les usages anciens et locaux du site et le potentiel (et probable) afflux touristique exogène nouveau amené par la labellisation ? Jusque là, la fréquentation était majoritairement locale (Massena-Gourc, 1994) et fortement marquée par une appropriation indigène de l'espace des calanques, conçues comme une prolongation de la ville. Il convient donc de s'interroger sur l'évolution des usages et des appréhensions face aux nouvelles contraintes réglementaires et à une médiatisation plus importante des lieux. Risque t'on d'assister au développement d'inégalités d'accès aux aménités littorales et naturelles (Deboudt et Deldrève, 2010, 2012) ? Peut-on être confrontés à des conflits d'usages nouveaux entre usagers « traditionnels » et nouveaux arrivants ? Parallèlement, on peut s'interroger sur la reconnaissance nationale d'une nature remarquable, et l'existence, peu mise en avant, d'un passé marqué, parfois lourd en terme de dégradation et de pollution des milieux (Laffont-Schwob, 2013) : quelle co-existence ? Quel degré de conscience de cette ambivalence par les usagers et quelle gestion à venir ? Une réflexion est en cours quant à l'évolution de la forme, de la place, des fonctions et de la communication autour des sentiers, de la part du gestionnaire, tandis que les pratiquants habituels semblent vouloir réaffirmer la légitimité de leurs pratiques (Ginelli, 2012, Melin, 2012). Travailler sur le tracé des sentiers amènera nécessairement à devoir agir sur les anciens lieux exploités par l'industrie, et choisir alors entre patrimoine ou stigmaté.

En Balagne, les sentiers sont également anciens mais ont conservé jusque récemment un usage avant tout utilitaire. Il s'agit ici d'un territoire rural, agricole et pastoral (Tafari, 2012), peu tourné vers l'économie littorale. Sa façade maritime est restée longtemps perçue de façon défensive (Cancellieri, Maupertuis, 2014), lieu des invasions, des razzias ou de l'annexion génoise. Dans ces conditions, les bords de mer n'étaient investis que de façon marginale par rapport au poids des activités horto-pastorales et artisanales. Dans cette perspective, les chemins ont, jusqu'aux années 1970, servi avant tout aux déplacements quotidiens des populations : pour circuler d'un village ou d'un hameau à l'autre, pour travailler dans les champs et les cultures en terrasse, pour gérer des troupeaux ou encore pour des cérémonies traditionnelles telles que les processions. Un réseau dense existait alors, entretenu par les passages réguliers des hommes et des animaux. Il reliait la côte à l'intérieur des terres et constituait un maillage fin, pilier du mode de vie traditionnel et des pratiques de sociabilité. A partir des années 1960 cependant, on assiste à un réinvestissement fort du littoral. L'attrait pour la côte intervient

en partie par le biais du développement des loisirs balnéaires et d'un modèle de tourisme venu de l'extérieur. Depuis, l'attractivité de la Balagne comme destination touristique pour des visiteurs français du continent à 80% (ATC, 2010), de nombreux italiens et européens (allemands, anglais, belges et néerlandais) ne fait que croître. Parallèlement, on constate la quasi disparition de l'activité agro-pastorale, suite aux grands incendies du début et du milieu du 20^{ème} siècle et aux mutations du contexte économique et de production. Les chemins comme mode de circulation piéton, instrument de travail et lien communautaire s'estompent peu à peu. Le développement des infrastructures routières et la généralisation des déplacements motorisés amènent une réorganisation totale du territoire. La Balagne est également devenue le micro-territoire le plus touristique de Corse (Tafari, 2010).

A partir de 2005, un nouveau tournant semble s'opérer. Plusieurs projets communaux et intercommunaux réhabilitent les anciens sentiers communaux, muletiers ou de transhumance, dans une perspective de rééquilibrage de la fréquentation touristique qui permette une circulation, des touristes principalement, au delà des zones balnéaires et de dynamiser l'ensemble de la Balagne, dans sa double identité, littorale et ruro-montagnarde. Un double discours est observé de la part des initiateurs publics de ces aménagements. Il s'agit bien, dans une démarche assez conventionnelle, de développer une économie touristique au-delà de la saison estivale, de juin à septembre, pour l'allonger sur l'année, et également de faire sortir les vacanciers des plages pour partager les retombées économiques de la fréquentation avec les villages de l'intérieur. Mais au-delà de cette promotion touristique par la randonnée plutôt accessible et familiale, il y a une volonté claire de réactiver le lien de la population locale native avec son territoire et son histoire en ré-ouvrant les espaces emmaquisés, pour permettre la redécouverte des patrimoines adjacents (paillés, lavoirs, fontaines...). Dans ce cas de figure, la démarche est tournée vers l'intérieur, pour « rendre » le territoire à des habitants « dépossédés » du fait de la forte fréquentation touristique estivale et de la pression foncière (résidentiel secondaire) qui freine les accessions locales en bordure littorale (Gemilpat, 2013).

Dans ce contexte, la question posée est : dans quelles conditions les sentiers peuvent-ils constituer un outil de gestion durable d'espaces naturels fragiles soumis aux conséquences de l'anthropisation ? En quoi permettent-ils d'avancer dans la compréhension d'une gestion littorale dynamique et adaptative et d'analyser les mutations territoriales ?

En effet, si les sentiers et les pratiques de randonnée se présentent la plupart du temps comme une activité douce et respectueuse des espaces, ils peuvent avoir des effets pervers liés notamment à la surfréquentation, au piétinement, à la diffusion d'espèces invasives ou au risque incendie, et cette liste n'est pas exhaustive.

Il s'agit donc d'envisager les impacts positifs et négatifs des chemins, par une analyse des « modes de fréquentation », pour analyser à terme les conséquences d'une réouverture de ceux-ci sur le degré d'anthropisation d'espaces encore « naturels » ou plutôt « non bâtis », présentant une diversité biologique certaine, dont une valeur endémique importante, et non complètement artificialisés.

L'objectif est de dépasser l'analyse en termes de « retombées économiques », qui voit les chemins comme un simple outil de promotion, et dans ce cas-là un instrument principalement à destination de visiteurs occasionnels et extérieurs aux territoires. C'est adopter une perspective plus large et plus durable en étudiant l'appropriation locale des

sentiers et en envisageant les usagers-habitants comme des relais possibles pour une gestion respectueuses des espaces. L'intimité des habitants vis-à-vis des sentiers, que ce soit sur Marseille ou en Balagne, même si le contexte culturel et historique est très différent, est incontestable et ne doit donc pas être considérée comme secondaire dans les stratégies de gestion et de développement.

Trois hypothèses guident cette réflexion.

Il s'agit tout d'abord de poser l'importance du lien des sentiers mis en valeur avec l'histoire, la culture et les traditions locales. Dans les deux cas observés (Marseille et Balagne) les espaces naturels ne sont pas vierges de présence humaine. Ils témoignent au contraire d'une occupation ancienne des lieux, pour des activités liées à l'agropastoralisme, à la pêche ou à l'industrie. De ces activités, en déclin aujourd'hui, sinon complètement disparues, il reste des éléments bâtis divers qui constituent un patrimoine. Leur réhabilitation peut, dans ce cadre, donner une visibilité accrue à l'identité locale, susciter une ou des mémoires collectives et être une base pour porter un regard renouvelé sur des espaces souvent oubliés, et ainsi enclencher un « ré-attachement ». Il convient cependant de prendre garde aux modes de mise en valeur choisis et à leur degré d'acceptation sociale. Ainsi, notre enquête montre que la destination d'un édifice n'est pas reçue de la même façon selon la refunctionalisation décidée. C'est le cas, par exemple, pour les anciennes bergeries. En Balagne, l'opinion locale qui revient majoritairement, dans les entretiens menés, est qu'une transformation en lieu d'accueil touristique type gîte ou restaurant n'est pas la bienvenue, tandis que l'utilisation du lieu comme support à la réimplantation d'un berger ou d'une activité agricole (production alimentaire locale/circuit court) est plébiscitée, même si le discours sur la viabilité économique d'une telle posture est lucide. On observe dans ce cas un décalage entre volonté habitante et politique territoriale, la seconde étant davantage axée sur l'ouverture au tourisme tandis que la première est tournée vers les préoccupations locales.

Des politiques sont d'ors et déjà à l'œuvre sur les deux territoires, notamment au niveau de la restauration du bâti militaire dans les calanques, de la réhabilitation de pagliaghju ou d'églises en Balagne et de la valorisation de restanques et bancaus sur les deux territoires.... Il convient de s'interroger sur les conséquences de ses restaurations en analysant celles qui constituent un appui aux traditions et dans un même temps un support de restauration écologique et celles qui peuvent conduire à une nouvelle artificialisation des milieux. Dans cette optique, on peut postuler que la restauration des restanques et des bancaus permet la réouverture de milieux qui se seraient refermés (emmaquisés), la réimplantation de cultures locales (oliviers, agrumes, amandes..) et la valorisation du patrimoine agropastoral. A contrario, il apparaît important de prendre garde au niveau de réhabilitation et de refunctionalisation. Cela pourrait se poser par exemple dans le cas du village abandonné d'Occi, au-dessus de Lumio en Balagne. S'il était décidé (comme certains propriétaires de maisons le suggèrent) de restaurer le bâti en vue d'un accueil organisé du public (type gîtes), cela signifierait également amener l'électricité, l'eau, élargir les accès, etc...et dans ce cas la question de l'impact écologique et paysager se pose fortement.

Il semble également nécessaire d'associer les acteurs de la société civile aux schémas d'aménagement et d'entretien, ce qui est peu le cas pour le moment sur nos

terrains d'étude. Pour la création du parc national des calanques, un processus de concertation a cependant été mis en œuvre. De plus, depuis le 25 février 2014, un conseil économique, social et culturel composé de trente membres a été mis en place et laisse entrevoir un lien plus affirmé avec les usagers du territoire. En Balagne les initiatives liées aux espaces naturels et aux sentiers restent aux mains des décideurs publics. Parallèlement il existe une mobilisation associative, mais le plus souvent elle est déconnectée des instances de décision économique et politique. Il paraît important pourtant d'engager une dynamique collective qui associe aux acteurs institutionnels et gestionnaires les acteurs associatifs. Ces derniers ont une connaissance fine, à la fois des lieux et des personnes qui les pratiquent, ils possèdent donc une expertise de terrain complémentaire aux diagnostics scientifiques et gestionnaires. L'idée qui est sous tendue ici est que la compréhension des enjeux écologiques, sociaux, économiques et fonciers liés au développement des sentiers passe par une analyse des stratégies d'animation des territoires portées par l'ensemble des acteurs.

Parallèlement, la prise en considération des usages autochtones des territoires visés est primordiale. Ces usages (cueillette, chasse, jardinage, activité pastorale, activités sportives...) sont, pour une part, anciens et témoignent à la fois d'une connaissance intime des espaces et d'un lien affectif fort. D'autre part, de nouvelles pratiques apparaissent, suite à une première réouverture des chemins, c'est le cas de la marche, de la course à pieds, du VTT, du trail ou d'activités équestres. Ces usages portés, en grande partie, par des habitants, montrent un réinvestissement certain des territoires. Il convient, dans ce cadre, d'analyser les « modes de faire » dans leur double aspect possible : protecteur et prédateur. Il ne s'agit pas ici d'enjoliver la société locale et son appréhension de la nature, des mauvaises pratiques peuvent exister à toutes les échelles de l'occupation humaine, quelles soient indigènes ou exogènes (Leopold, 1949). Il s'agit cependant de dépasser l'analyse de la présence humaine comme nécessairement nuisible au sein des espaces naturels, position largement défendue encore par nombre de naturalistes, pour envisager le potentiel des connaissances profanes des milieux et l'importance du lien affectif aux territoires (Berque, 2000) comme sources possibles de relations « vertueuses » à l'environnement.

Il s'agit donc de s'interroger sur ce que font des sentiers les usagers locaux, au-delà de leur potentiel d'attractivité touristique. Deux hypothèses opérationnelles peuvent guider cette réflexion. Faire revenir les populations sur des chemins cela peut à la fois enclencher un « entretien » de la nature par sa fréquentation (ouverture des milieux) en dehors des périodes touristiques ; c'est aussi « rendre » le territoire à ses occupants et diffuser ainsi largement les connaissances tant sur le patrimoine culturel que sur le patrimoine naturel. Cependant, cela peut également aussi conduire à de nouvelles dégradations des milieux (cueillette excessive, perturbation de la faune locale par des animaux domestiques, engins motorisés (quad, 4x4) sur les chemins...).

3. Méthodologie

Elargissement des terrains

L'enquête menée en 2013 reflète une démarche avant tout exploratoire qui a permis de cerner le terrain, d'identifier les acteurs en présence et de commencer la mise en place d'une base de données, surtout pour la Balagne où peu d'éléments étaient disponibles scientifiquement. C'est pourquoi les terrains envisagés initialement ont été élargis.

Pour la Balagne, nous ne sommes pas restés strictement en façade littorale. L'enquête est « remontée » jusqu'à la première ligne de crête (Lama, Speluncato), tout en conservant à chaque fois une vue sur la mer pour rester dans une problématique littorale. Cela a amené des hypothèses qui seront développées dans l'étude de 2014, sur le fait, notamment, que l'arrière-pays pourrait servir de modèle pour la gestion des sentiers littoraux.

De la même façon pour les Calanques, une enquête a été menée sur l'archipel du Frioul en l'envisageant là encore comme un modèle possible. En effet, à partir de 2004, et en vue de lutter contre une pratique anarchique de la nature, synonyme de dégradation du milieu, des sentiers ont été balisés sur les îles du Frioul, par le CEN-PACA. Ceux-ci qui ont donné des résultats probants, tant au plan de la restauration des milieux (luttés contre l'érosion et la disparition des endémiques) que dans la gestion de la fréquentation (propreté des espaces, canalisation des usages).

Démarche d'enquête

Plusieurs démarches de recherche ont été mises en œuvre simultanément sur les deux terrains. Les données recueillies sont encore en cours d'exploitation.

Dans une première phase du travail, une collecte de données bibliographiques, techniques et institutionnelles a été mise en œuvre. En plus d'un état de l'art, ce recueil documentaire a permis d'avoir accès aux différents rapports et documents de travail sur les politiques locales d'aménagement du territoire, en particulier sur le territoire balanin, pour lequel une base de données sera constituée pour compléter les enquêtes déjà menées par les collègues corses. Des données urbanistiques sur Marseille ont été collectées afin d'analyser le lien existant / potentiel / l'absence de lien avec la thématique des sentiers. Ces éléments ont permis de formuler une nouvelle hypothèse de travail, qui sera approfondie en 2014, sur le rôle des sentiers dans une politique de mobilité douce, de maîtrise des modes de déplacement et de reconnexion « physique », tactile, au territoire.

Une enquête par observations a ensuite été menée sur les deux territoires. Deux types d'observations ont été menés : non participant et participant.

La méthode de l'observation non participante consiste en une observation non interactive avec les acteurs. Ce principe d'enquête « distanciée » permet à la fois de recueillir des données techniques sur les milieux étudiés, d'avoir un point de vue « total »

sur les pratiques, pour ensuite élaborer des typologies : des aménagements, des usages, des formes de patrimoine naturel et culturel. Cette démarche s'est déclinée en plusieurs étapes :

-> Repérage des sentiers, d'une part pour confronter les documents officiels au terrain et d'autre part pour « inventorier » les formes prises par les chemins. Ce travail a été mené par une confrontation entre la cartographie publique (type carte IGN, topoguide) et semi-publique (documents techniques des gestionnaires ou des aménageurs) et les parcours effectivement ouverts et balisés.

En Balagne, trois initiatives ont plus particulièrement été étudiées :

- douze boucles de randonnée de 2,5 à 12kms, pour une durée de parcours variant de 45 minutes à 4h30 ont été mises en place dans le cadre du Schéma Territorial de Randonnée du Syndicat mixte Pays de Balagne,

- parallèlement la Communauté de Communes du Bassin de vie d'Île Rousse (CCBIR) a ouvert durant la même période (2010-2013) douze boucles de même amplitude kilométrique,

- enfin, une association, *L'Andati*, a ouvert quatre boucles entre 2012-2014 qui partent et reviennent à Calenzana (commune point de départ du GR 20), pour un temps de parcours estimé de 2 à 4h de marche.

Ces sentiers n'ont pas été parcourus dans leur intégralité au cours de l'enquête. L'objectif n'était pas de faire un inventaire de terrain exhaustif, mais de savoir quels étaient les chemins connus et utilisés par les habitants et les guides de randonnées locaux. Aussi, les parcours ont été définis au fil de l'enquête en suivant des usagers, des guides, des associations ou en refaisant des trajets indiqués par les enquêtés.

Les secteurs couverts sur les trois communautés de communes de Balagne se sont situés de la façon suivante :

-> sur la CCBIR : Corbara, Île Rousse, Monticello, Pigna, San't Antonino, Santa di Reparata

-> sur la communauté de communes E Cinque Pieve di Balagne : Feliceto, Lama, Muro, Nessa, Speluncato

-> sur la communauté de Communes Calvi-Balagne : Algajola, Calenzana, Galeria, Lavatoggio, Moncale, Revellata, Zillia.

Sur Marseille, l'étude de terrain s'est focalisée sur la façade « porte des calanques », autour du massif de Marseilleveyre, du côté de l'agglomération de Marseille. Les calanques côté Cassis et La Ciotat ne font pas parties de l'étude. Les sentiers dans les calanques sont anciens et ont été balisés par deux grandes associations excursionnistes : le club Alpin Français section Provence et La Société des Excursionnistes Marseillais. Les secteurs couverts ont été les suivants :

-> Massif de Marseilleveyre : sentier des douaniers entre les Goudes et le col de Sormiou, sentier du président entre la Madrague-Montredon et le col des chèvres avec un focus derrière Callelongue,

-> Deux îles de l'archipel du frioul ont également fait l'objet de l'enquête : Pomègues et Ratonneau. Sur ces deux îles (reliées par une digue) l'ensemble des sentiers balisés depuis 2004 par le Conservatoire des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur a été parcouru et inventorié. Une carte retraçant les prises de vue et les parcours a été réalisée.

-> Enquête photographique avec géolocalisation d'un certain nombre de prises de vues sur les espaces mentionnés dans le point précédent. Cela nous a conduit à formuler une typologie visuelle des sentiers.

-> Relevé des éléments de patrimoine naturel et culturel aux abords des sentiers, ainsi que des points de vue littoraux et les paysages qu'ils offrent. Première phase d'identification de ces éléments : au niveau floristique -> espèces locales/endémiques, exogènes, protégées ou nuisibles ; au niveau bâti : origine, protection éventuelle, état.

La méthode de l'observation participante a été utilisée durant toute la durée du projet. Elle a pris 3 formes :

-> suivi de sorties collectives d'une association de randonnée et d'une association de marche nordique (sur la balagne)

-> suivi de sorties de randonnées guidées par un professionnel (5 sorties)

-> parcours photographique avec des usagers locaux, selon une méthodologie de « parcours commenté » au cours duquel il a été demandé à la personne de nous emmener sur un chemin qu'elle appréciait afin de discuter avec elle des éléments de paysage et de sa pratique (grille de déambulation en annexe). Durant la déambulation des photos ont été prises afin d'« immortaliser » les éléments bâtis, naturels ou paysagés importants aux yeux de l'enquêté. Ces photos ont été géolocalisées afin, dans un second temps, d'établir une carte de fréquentation et de mettre en image les lieux importants pour les usagers et les discours associés. (70 points GPS pour 10 entretiens formalisés en déambulation. Des parcours ont été faits de façon informelle avec des professionnels et des randonneurs)

La troisième démarche d'enquête initiée a pris la forme d'entretiens semi directs. Ces entretiens, structurés par une grille de questions ouvertes thématiques, ont été menés auprès de plusieurs catégories d'acteurs, à différents moments de la recherche (démarche exploratoire, personnes ressources, enquête principale). Trois catégories d'acteurs interagissant directement avec les sentiers ont ainsi été questionnées :

-> Acteurs institutionnels de l'environnement, de la gestion et de l'aménagement du territoire, élus (23 personnes)

-> Associations (environnement, randonnée, culture/histoire locale, restauration du patrimoine) (10 pers)

-> Professionnels de la randonnée (4 pers)

Des entretiens formels et informels (informels quand il n'était pas possible d'enregistrer : en sortie ou dans une première approche de personnes ne souhaitant pas un matériel d'enregistrement) ont également été menés auprès des usagers locaux. Deux catégories peuvent être distinguées :

-> Habitants pratiquants et non pratiquants des sentiers (12)

-> Marcheurs, organisés collectivement ou solitaires (la différence avec les habitants est qu'il ne s'agit pas nécessairement de personnes natives ou résidentes à l'année sur les territoires et qu'elles revendiquent l'activité de marche comme une pratique récréative, alors que les habitants pratiquants n'ont pas de discours explicite sur la pratique excursionniste, aller sur les sentiers est pour eux « naturel » (distinction des modes d'appréhension des lieux et des usages par rapport à une pratique exogène touristique, les marcheurs étant alors qualifiés de « sacs à dos », en référence au GR 20 en Corse)(47)

En tout un peu plus d'une centaine de personnes ont été côtoyées directement. En annexe figurent les tableaux récapitulatifs des personnes interrogées ainsi que leur catégorisation, pour les deux territoires d'étude.

Démarche de traitement et analyse

Le traitement, et *a fortiori* l'analyse, de cette première année de travail sont encore en cours. Beaucoup de données ont été collectées : près de 1000 photos, plusieurs rapports techniques et documents de travail majeurs des acteurs institutionnels, une quarantaine d'entretiens formels, des notes manuscrites sur les quelques cent personnes rencontrées, des notes de terrain détaillées, des publications scientifiques alimentant la réflexion et relevant de champs connexes (tourisme, aménagement foncier, activité agricole, inventaire floristique...). Ces matériaux ont amené à redessiner le sujet de la recherche, à préciser ou à infléchir les hypothèses et à en formuler de nouvelles.

Les données issues des observations directes et du recoupage avec les documents officiels font l'objet d'un traitement cartographique : localisation GPS des points photographiques et des itinéraires parcourus, focus carto-photographique des espaces plébiscités et des éléments naturels et culturels clés qui les définissent.

Les entretiens font l'objet d'une analyse qualitative de type compréhensif. Il s'agit d'analyser les discours à deux niveaux. Un premier niveau d'analyse « verticale » cherche à mettre en relief le cheminement du propos, sa cohérence interne et la façon dont est construite la réflexion par rapport au milieu, aux pratiques et usages, en croisant les thèmes abordés avec les caractéristiques socio-démographiques des interlocuteurs, leur parcours de vie (personnel et professionnel) et leur lien au territoire étudié. Un second niveau, « horizontal », se focalise de façon transversale aux entretiens sur les thèmes clés de l'étude : perceptions et représentations des sentiers et de l'environnement naturel et culturel, pratiques, usages et connaissances de la nature, positionnement vis-à-vis de l'outil « sentier » (rôle pressenti et ressenti, évolution de ses significations, dynamiques interprétatives, conflits d'usages, appropriation/distanciation...).

Tous les matériaux sont repris pour être classés et synthétisés sous forme de tableaux interprétatifs, pour pouvoir, dans un second temps, faciliter la mise en commun des résultats de la recherche avec l'ensemble du réseau OHM.

Des typologies sont en cours de systématisation pour analyser conjointement : les formes des sentiers, leurs usages (et le profil des usagers), leurs fonctions culturelles, socio-économiques et écologiques, les modes de valorisation des aménagements et les modes d'appréhension des parcours créés.

4. Résultats

Enrichissement du cadre problématique

Cette première année de travail a permis de collecter beaucoup de documents et d'informations, qui sont à présent à structurer et à analyser pour cibler et approfondir la suite du programme de recherche.

Cette première phase de l'enquête a également conduit, au cours de l'année écoulée, à compléter nos hypothèses par une hypothèse transversale.

Celle-ci suppose que la réouverture des sentiers, en donnant une visibilité nouvelle ou renouvelée aux patrimoines issus des activités professionnelles, contribuerait à refaire un lien entre nature et culture. Il se mettrait alors en place un processus d'hybridation entre éléments naturels et éléments artificiels. Le milieu apparaît, dans ce cas de figure, comme un tout composé d'espèces vivantes et d'éléments bâtis formant l'identité et la valeur des lieux, de façon conjointe et non plus en opposition. Il ne s'agit pas de nier les transformations et le façonnement du milieu naturel par l'activité humaine, mais d'acter cet état de fait de toute façon inéluctable, pour envisager, dans une dynamique prospective, le devenir d'espaces naturels anthropisés. Au lieu d'envisager les traces des activités humaines de façon prédatrice, il s'agit d'évaluer leur rôle dans une dynamique des territoires. Cesser d'opposer activités humaines et intégrité des milieux naturels permet de renouveler les comportements et les relations à la nature. Sur nos terrains d'étude cela peut se manifester de différentes façons : comme soutien aux activités agro-pastorales et/ou comme support à une prise de conscience des impacts des activités humaines.

En balagne, l'enquête montre un intérêt renouvelé pour les cultures maraichères de proximité. La mise en place de boucles de promenade et de petites randonnées autour des villages a en effet eu pour conséquence, par le débroussaillage d'espaces abandonnés, de retrouver des éléments du patrimoine local témoins des modes de vie et de sociabilité encore à l'œuvre jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle puis oubliés ou tout au moins invisibilisés. Ainsi des fontaines et lavoirs ont par exemple permis de retrouver des systèmes de circulation et de distribution d'eau. Des murets supports de culture en terrasses ont également été défrichés et font l'objet dans plusieurs communes (Lama, Lumio, Pigna notamment) de restaurations, afin de réintroduire la pratique des jardins vivriers domestiques, voire initier la réimplantation d'agriculteurs pour des productions de circuit court sur un mode d'agriculture biologique (Pigna : une agricultrice installée, Lumio : installation d'un marché bio et action en direction de l'agroécologie avec l'association *Una Lenza da Annacquà*). Même si la viabilité d'une activité de production agricole peut poser question sur de petites surfaces, peu accessibles, il semble important de poser l'hypothèse d'une utilisation du prétexte « sentier » pour permettre à la population locale de réinvestir des espaces qui étaient importants dans la culture locale avant le boum du tourisme. Il s'agit aussi de réaffirmer le lien à la terre, fondamental dans la culture corse, et de valoriser des savoirs et pratiques locales de la nature : utilisation de plantes dans la cuisine, valeur médicinale de certaines espèces, protection des espèces endémiques et affranchissement d'avec un modèle ornemental exogène en matière de fleurissement des jardins, qui voit les griffes de sorcières, les figuiers de barbarie ou les agaves remplacer l'immortelle ou les asphodèles.

Dans les calanques, la problématique se présente différemment. L'activité agropastorale a existé mais est restée relativement marginale et finalement peu

appropriée au plan identitaire. La restauration des structures accueillant les cultures en terrasse (restanques et bancaus), n'est pas ici initiée dans un objectif de renouvellement de l'activité, mais est conçue sur un mode social de réappropriation du territoire par des populations qui ne les fréquentent pas ou qui y développent des pratiques illicites (voitures abandonnées dans l'espace naturel et brûlées par exemple). Plusieurs actions menées par le secteur associatif ont ainsi permis à des populations en difficultés socio-économiques de revenir dans les calanques, en participant à des chantiers du patrimoine (derrière les calanques de Sormiou et Morgiou notamment). Parallèlement, les calanques ont été un lieu de productions industrielles important aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Les traces de ces activités sont encore très présentes sous la forme de fours à chaux, de restes d'usines et de cheminées rampantes (processus qui permettaient d'évacuer les vapeurs et fumées par un système de boyaux montant le long de collines pour déboucher en haut des massifs). La remémoration du travail par la conservation de ces éléments et la communication autour de ceux-ci, contrairement à la politique menée jusqu'à présent et qui consiste à faire comme si ce passé n'existait pas, pourrait constituer une prise de conscience des perturbations causées à la nature, des dégradations et des pollutions, et donc être une base de « conscientisation » et d'éducation à l'environnement.

Constitution d'un vivier de données qualitatives

Beaucoup d'éléments ont été collectés avec comme objectif la constitution d'une base de données exhaustive sur les pratiques et représentations de la nature à partir des sentiers et leurs conséquences vis-à-vis de l'anthropisation du littoral. Nous ne disposons donc pas ici de résultats définitifs mais plutôt d'un ensemble de matériaux très riches qui permet d'affiner le questionnement autour des fonctions des sentiers dans une optique de gestion intégrée des zones côtières. Ces premières pistes d'analyse renouvèlent le regard porté sur les sentiers. Jusqu'ici ils n'ont été envisagés qu'à travers le prisme d'une pratique, celle de la randonnée, pédestre, cycliste ou équestre. Les réflexions se situent dans ce cas-là dans une thématique d'analyse des loisirs de nature. L'hypothèse que ce programme souhaite défendre est qu'il ne faut pas réduire la fonction des cheminements à son aspect ludique ou sportif, mais qu'il peut s'agir d'un outil à part entière dans la gestion socio-écologique des territoires littoraux. Non seulement ils permettent de traiter la question de la fréquentation, et ici de la surfréquentation, des milieux, mais ils questionnent également et de façon plus fondamentale sur la nature du lien aux lieux, sur le rapport aux différentes espèces et milieux et donc sur l'évolution de nos comportements dans un contexte de risques environnementaux et de pression anthropique accrus.

De façon synthétique, les principaux éléments recueillis et mis en forme sont les suivants.

1- Relevé systématique de la diversité des formes de sentiers. Plusieurs approches ont été croisées afin de pouvoir dresser une typologie des sentiers, dans leur mode originel, les aménagements faits, les appropriations dont ils font l'objet.

Six variables ont ainsi été relevées :

- la localisation : quels lieux pour les sentiers réhabilités et fréquentés ? On peut distinguer différents types de sentiers selon leur inscription cadastrale, l'histoire de leur constitution, les motifs initiaux de leur fréquentation et l'identité qui leur était attribuée

ainsi que l'évolution de celle-ci. On distingue notamment les sentiers communaux, les sentiers littoraux (type « sentier des douaniers »), les anciens sentiers de travail (agropastoralisme, pêche, industries), de déplacement et de liaison inter-villages, les sentiers de transhumance, les lieux de commémoration, les sentiers récréatifs. Cet inventaire a permis de déterminer le volume de sentiers situés en façade strictement littorale (sur le domaine public maritime), ceux situés en piémont et sur la première ligne de crêtes et les sentiers « traversants » permettant la liaison entre bordure littorale et intérieur des terres.

Il apparaît que le sentier littoral strict relève, pour une large mesure, davantage de l'imaginaire que de la réalité. En Balagne il en existe des portions, mais partielles, peu aménagées et pas du tout indiquées et il n'existait pas ou très peu de tradition de cheminement strictement côtier jusqu'à une période récente. Les sentiers d'arrière-pays (piémont – première ligne de crête, sur une distance de 5 à 10km par rapport à la mer) sont ceux sur lesquels ont majoritairement porté les actions d'aménagement. Les sentiers traversants sont quant à eux pour une majorité encore emmaquisés et invisibles. Ils sont pourtant les plus souvent cités par les habitants, parfaitement connus et en partie utilisés aujourd'hui par les habitants des communes littorales principalement (Ile Rousse, Lumio, Algajola, Calvi, et Calenzana bien qu'en retrait) pour des usages récréatifs. Dans les Calanques le sentier des douaniers est inscrit dans les cartes IGN et fait l'objet de deux itinéraires de grande randonnée (GR 98-51). Contrairement à la Balagne, il est pleinement inscrit dans l'histoire du territoire comme chemin de surveillance des activités maritimes et terrestres et a été très tôt utilisé par les pêcheurs dans le cadre de leurs activités (moyen de regagner la ville en cas de problème en mer). Le contexte des sentiers intérieurs et traversants est différent car derrière la côte se trouvent les massifs de Marseillevéyre et du Puget et peu d'entrées pour des espaces d'habitations et de vie. Ce type de sentiers est cependant bien développé, héritage de l'exploitation du massif, et a été repris dès le fin du 19^{ème} siècle par les associations excursionnistes qui les ont balisés.

- Le mode d'aménagement : sur quels modes ont été effectuées les mises en état ? Il s'agit de déterminer quelles procédures guident la réouverture des sentiers : types de nettoyage/élagage, degré d'élargissement des voies, aplanissement de zones difficiles d'accès, construction de murets ou récupération de bâtis existants, installation de barrières, installation de mobilier (poubelles, bancs, panneaux indicateurs), travail des sols (restauration des sols existants ou installations nouvelles type « ponton »)

- Les types d'usagers et acteurs gestionnaires. Il a été décidé dans le programme de travailler prioritairement sur les usagers locaux afin de déterminer la place des sentiers dans les modes de vie et la culture locale. Des touristes ont également été suivis et interrogés. Une enquête systématique a été menée auprès des acteurs institutionnels et gestionnaires des territoires étudiés : dans le secteur de l'environnement, dans le secteur de l'aménagement, de la promotion touristique, de la gestion économique. Le secteur associatif a également fait l'objet d'une enquête par entretiens.

- Les types d'activités : activités récréatives et sportives (marche, VTT, trail, équestre, quad), activités de type naturaliste (observation, inventaire, cueillette), activités contemplatives (statiques), activités « nourricières » (cueillette alimentaire, jardinage, chasse, pêche)

- Les types de fréquentation : individuelle ou collective, locale ou exogène, temps de parcours, rythme, mode vestimentaire, accessoires, comportement durant le parcours...

- Les discours associés aux chemins. Il s'agit de déterminer quels registres sont mobilisés : historique, culturel, naturaliste, de santé, symbolique (liberté, évasion), quelles perceptions (affectif) et quelles représentations (images entrant dans la constitution d'une identité collective) sont formulées et dans quels contextes.

L'objectif de ce travail monographique et ethnographique était de pouvoir analyser les conséquences sociales et environnementales de l'ouverture de boucles de petite randonnée. Les aménagements et les usages sont-ils prédateurs pour les milieux ? Respectueux ? Dans quelles situations et quels éléments font pencher la balance d'un côté ou d'un autre ? Comment se déplace le curseur ?

Les premiers résultats montrent que les sentiers, dans leur conception et dans leur réception, sont envisagés comme protecteurs pour les espaces naturels. Ils jouent le rôle de canalisateurs de la fréquentation et permettent aux aménageurs de choisir les lieux ouverts au public et ceux dont on souhaite limiter l'accès. De plus, en limitant les divagations intempestives, les sentiers sont des supports de restauration du couvert végétal sur les portions d'espaces situés en dehors des parcours balisés. Là où les usages de la nature étaient nombreux et anarchiques, la mise en place de réseaux de sentiers ne peut être que bénéfique. La situation est plus contrastée dans des espaces où la fréquentation est inégale ou dans des lieux qui étaient quasi inaccessibles avant l'ouverture de ces voies d'accès piétonnes. Il est notamment à craindre que des sentiers trop « propres », trop facilement accessibles et praticables, n'attirent des usages inexistantes auparavant tel des pratiques motorisées comme le quad ou le trial. En dehors de ces cas de figure opposés, il existe une déclinaison de cas qui permettent, en croisant des indicateurs écologiques, économiques, culturels et sociaux, de déterminer quelles formes et quels discours sur les sentiers induisent des comportements respectueux ou dangereux. L'étude de 2014 devra préciser ces données.

2- Collecte de données sur les politiques envers les sentiers, l'aménagement des zones naturelles et les mesures de protection des milieux, le lien entre politique urbanistique, aménagement et rôles potentiels des sentiers.

Ces données ont été recueillies par le biais d'entretiens semi-directifs et l'analyse des documents de travail des acteurs des territoires concernant les orientations politiques de l'aménagement et de la gestion environnementale. En annexe de ce rapport figure une bibliographie exhaustive rendant compte des références théoriques concernant notre champ de recherche et l'inventaire des principaux documents techniques relatifs à la politique autour des sentiers. A cela s'ajoute une cartographie émanant de différents organismes : conservatoire du littoral, conservatoire botanique national de Corse, conservatoire des espaces naturels de Provence – Alpes – Côte d'Azur, Communauté de communes Bassin de vie Ile Rousse, Parc national des Calanques, syndicat mixte Pays de Balagne.

Ces éléments permettent :

- d'analyser les modes de valorisation des sentiers par les acteurs institutionnels. Le constat est celui d'un tiraillement entre un mode de valorisation « exogène » (par l'économie touristique) et un soutien à un développement « endogène » (par des activités à l'année et tournées vers le local, avec une dimension « durable »).

- De croiser les points de vue écologique, économique et social en soulignant les contradictions, les oppositions ou les complémentarités.
- D'analyser le degré de mobilisation de l'histoire et de la culture locale dans les modes d'aménagement et de valorisation choisis.

3- Constitution d'une base de données photographique

Un inventaire photographique a été réalisé avec les acteurs du territoire et de façon autonome, afin d'appuyer l'analyse des modes d'aménagement et les discours portés par les usagers. Cette base de données, en cours de formalisation, aura quatre entrées différentes. Elle a vocation à être mise à disposition de la communauté scientifique de l'OHM.

Les quatre entrées seront thématiques de la façon suivante :

- Formes des sentiers (« sauvages », entretenus, dallés...)
- Eléments naturels sur et autour des sentiers (plantes, minéraux...)
- Eléments anthropiques/culturels (patrimoine versus débris)
- Types de mobiliers d'aménagement (panneaux, signalétique peinte, barrières...)

L'objectif ici est de pouvoir croiser les discours des usagers et les modes de communication des gestionnaires avec des relevés objectifs et de formuler une cartographie interactive qui associe aux parcours et aux points d'arrêts plébiscités par les usagers, les éléments sur lesquels ont porté les discours (paysages, espèces, patrimoines, accessibilité, points de conflits...).

4- Constitution d'un réseau d'acteurs locaux

L'enquête de terrain a permis de rencontrer les différentes catégories d'agents œuvrant autour de la thématique des sentiers, au plan académique et scientifique, institutionnel et politique, associatif et socio-culturel et professionnel. Les contacts noués ont été fructueux. La question des sentiers sous-tend une réflexion plus globale sur les choix opérés quant au devenir des territoires : modes de mobilité, choix de politique touristique, équilibre entre activités (agriculture versus tourisme, en Corse), équilibre entre usages locaux et ouverture des espaces, question de la privatisation des aménités environnementales, inégalités écologiques, etc... autant de thèmes qui peuvent être traités sous le prisme des sentiers et qui permet une recherche co-construite avec les acteurs des territoires et entre chercheurs de sciences humaines et sociales et des sciences exactes et naturelles.

L'objectif est ici d'établir des échanges et des collaborations durables sur les questions d'usages et de fréquentation des sentiers dans un contexte de pressions anthropiques fortes sur le littoral méditerranéen.

5- Enquête exploratoire auprès des usagers habitants

Une enquête par entretiens a été menée auprès des usagers habitants des sentiers sur les deux territoires d'études. Vingt personnes ont été rencontrées à titre individuel, auxquels il convient d'ajouter une trentaine de personnes rencontrées de façon collective ou par petits groupes à l'occasion de sorties.

Les enquêtés ont été questionnés sur plusieurs thèmes :

- Quelles connaissances des sentiers ?
- Quelles pratiques ?
- Quels discours sur l'environnement des sentiers ?
- Quelles connaissances naturalistes et patrimoniales ?
- Quels discours spontanés sur les rôles des sentiers dans la vie quotidienne des territoires

Cette enquête a permis une première analyse des perceptions et des représentations habitantes, notamment au travers de la mobilisation de registres discursifs. Une typologisation est en cours d'étude et doit être affinée par l'enquête de 2014.

Plusieurs registres ont d'ores et déjà été distingués.

* Un registre symbolique, pour lequel différents thèmes ressortent de façon prégnante dans les propos des acteurs interrogés et cela en Balagne et dans les Calanques :

- le thème de l'imaginaire (le sentier évasion, liberté, bout du monde)
- le thème de l'affectif (lien à la terre)
- le thème de l'introspectif (se retrouver soi-même, réfléchir, se dépasser...)

* Un registre qualifié de « cognitif » dans le sens d'une appropriation réfléchie du territoire, en partie distanciée et sur le mode de l'objectivité. Une analyse « froide » par opposition au regard affectif qui serait situé du côté du « chaud » :

- thème de la santé
- thème de la pratique sportive
- rôle économique des sentiers

* Un registre des oppositions. Il est particulièrement intéressant car il permet de montrer l'appropriation différenciée des sentiers en balagne et à Marseille qui, bien que territoires proches au plan du milieu naturel, présentent une relation aux cheminements souvent contraire. Une des pistes d'analyse est de concevoir les calanques comme un prolongement de la ville, un espace naturel « urbain » dans le sens où il apparaît comme un quartier presque comme un autre. Le discours naturaliste et écologique est souvent présent en ce que cet espace « joyaux » pour les marseillais leur semble fragile face à la masse de la ville. La conscience d'une nécessité de protection est clairement présente. En Balagne par contre, ce sont les villages et les villes qui semblent être un prolongement de l'espace naturel. On vit avec la nature, par et pour elle et le rapport aux éléments naturels semble de type indifférencié. Il y a peu de discours sur la nature, non pas par mépris mais par l'existence d'une « fusion » inconsciente entre la population et son milieu de vie. Cette première piste d'analyse rejoint et pointe l'importance de la notion de « qualité de vie » étudiée par les chercheurs de l'université de Corte (M-A. Maupertuis).

Ce registre se manifeste par trois grands jeux d'opposition :

- propre/sale (qui renvoie à l'entretien des sentiers, à la représentation d'une nature convenable et aux transferts entre traitement de la nature et traitement des hommes)
- ouverture / privatisation (quels espaces et pour qui ? quels conflits d'usages ou latents ? quelles inégalités ressenties ? des expressions clés du genre « les calanques ça se mérite » ou « le maquis il faut commencer par s'y perdre »)
- intériorité/extériorité (question de la proximité affective aux espaces et de la légitimité des usages)

Les premières constatations sur les deux territoires sont autant de pistes à continuer à explorer :

-> une préoccupation naturaliste prégnante, de façon très différente dans les calanques et en Balagne. Il semble qu'elle s'exprime sur le registre de l'intériorité en Balagne, par une indistinction de soi et de son environnement, mais la présence constante du milieu dans l'expression culturelle locale ; tandis qu'elle ressort sur un mode d'extériorité à Marseille, par un discours posé et documenté scientifiquement sur la problématique écologique et la fragilité des milieux.

-> une forte revendication identitaire sur la Balagne. La surfréquentation touristique estivale est vécue comme un envahissement et une capture du territoire pour des usages perçus comme non légitimes et prédateurs. Il ne s'agit pas de vouloir garder les lieux pour soi et entre soi, mais de faire comprendre aux visiteurs l'importance de respecter les codes de comportements locaux. A Marseille il existe une forte revendication de privatisation de l'espace pour les habitants. Le sentiment d'appropriation est largement partagé et, s'il ne s'exprime pas sur le registre identitaire comme en Balagne, il n'en n'est pas moins massif.

-> une interface mer-montagne qui crée un contexte particulier et qui peut, via les sentiers, réunir des cultures « opposées » : maritime/balnéaire et montagnarde/rural ; de loisirs et de travail, de pratiques autochtones et allochtones...

-> la réactivation d'un rapport affectif à la nature et au milieu de vie

-> le sentier comme lien, comme prétexte plutôt que comme finalité, qui engendre des réflexions connexes fondamentales par rapport à l'aménagement et la gestion des territoires : mobilité douce, éducation à l'environnement, protection des espèces...

5. Discussion

Ce programme se poursuit en 2014 et mérite d'être encore approfondi. Pour cela il est prévu de répondre à des appels à projet de recherche type Fondation de France, afin d'inscrire dans la durée la thématique d'étude, de renforcer les liens entre les chercheurs et de systématiser un processus d'analyse pluridisciplinaire entre sciences humaines et sociales et sciences de la nature et de l'environnement.

La thématique des sentiers, pouvant apparaître comme anecdotique, voire « ludique », a révélé ici toute sa pertinence et sa profondeur. En effet, si la pratique de la randonnée a déjà fait l'objet de recherches dans le cadre des usages récréatifs de la nature ou de l'analyse des aménités environnementales, en milieu littoral ou non, la pratique des sentiers en ce centrant sur ces derniers, n'est que peu développée, surtout en ethno-sociologie ou en écologie. Pourtant, à travers l'analyse des formes des chemins, des mobilisations culturelles, sociales et politiques qu'ils suscitent, des éléments naturels et culturels qui les bordent et qui en façonnent l'identité, pointe tout un champ de réflexion au cœur des préoccupations de la gestion littorale, surtout quand elle s'inscrit dans une perspective de GIZC. En effet, même si le jeu de mot semble facile, le sentier fait lien et cela à plusieurs niveaux. Il permet dans un premier temps d'envisager ensemble les éléments naturels et culturels d'un territoire : quel patrimoine historique justifie un parcours ? Mais aussi quelles espèces justifient un détour ? Et dans un second niveau d'appréhension : quelle politique patrimoniale ? Quelle politique écologique ? Quelles conséquences pour le milieu (naturel et culturel) de la présence des chemins ? Dans un second temps, la question du sentier et de ses usages tisse des liens avec des problématiques majeures pour l'aménagement durable : celles des modes de mobilité, celle de l'éducation à l'environnement, celle de la maîtrise de la fréquentation ou encore celle de la destination des espaces (à urbaniser, à vocation agricole, à protéger...). Enfin, la recherche sur les chemins interroge de façon plus fondamentale ou réflexive sur notre lien aux territoires, sur la reconfiguration possible des relations dans un contexte de crise environnementale, particulièrement saillant en contexte littoral, plus fragile, plus menacé, plus incertain, et dans une perspective de changement climatique. L'approche par l'attachement, le lien sensible et affectif aux lieux prend ici tout son sens, et Bernard Kalaora est le premier à l'avoir pointé dans son analyse des littoraux. On ne peut envisager le devenir des espaces côtiers sans s'attarder sur son appropriation autochtone et sans refaire l'histoire et les mémoires des lieux.

Appréhender les sentiers de façon socio-écologique, c'est refuser de distinguer leurs impacts environnementaux de leurs impacts socio-économiques. C'est envisager le chemin comme un fil conducteur pour une analyse renouvelée des interrelations du monde vivant et non vivant dans sa globalité. Bien entendu tous ces questionnements ne sont qu'à l'état d'ébauche et ce premier rapport est, dans ce sens, un peu frustrant, en ce qu'il ne fournit que des données partielles et des pistes de réflexion. Il est a contrario stimulant en ce qu'il offre de nombreuses perspectives d'analyse et d'approfondissement, en particulier dans la coopération sciences humaines / sciences exactes, dont le lien défait à partir du 18^{ème} siècle et scellé au début du 20^{ème} siècle marque notre difficulté à appréhender de façon globale et englobante le monde qui nous entoure. L'un des apports scientifique de ce programme pourrait ainsi être de renouer avec une « conception totale de nature » chère à Elisée Reclus et dont nous avons aujourd'hui perdu le sens et l'usage...

Conclusion

L'angle d'approche adopté dans cette recherche est d'étudier les modes de fréquentation des sentiers par les usagers locaux pour analyser leur place dans la vie et l'identité du territoire (perception, représentations, appropriation) et ainsi envisager les conséquences d'une réouverture des chemins sur l'artificialisation des milieux (par les aménagements, l'accumulation possible de déchets, la disparition de la faune et de la flore par piétinement...) ou leur préservation (par la mise en place de règles de circulation et de fréquentation, par la communication pédagogique, par la sensibilisation aux éléments patrimoniaux naturels et culturels). Il s'agit d'étudier dans quels cas les sentiers participent à accentuer la pression sur des zones littorales déjà sur-fréquentées et selon quelles conditions ils apparaissent comme un mode de gestion doux des espaces et un lieu d'éducation à l'environnement. Quelle spécificité de l'aménagement des sentiers par rapport à la problématique littorale ? En quoi les sentiers permettent d'avancer dans la compréhension de la gestion littorale en termes de pressions, d'anthropisation et de développement durable, et d'analyser les mutations territoriales ?

La particularité du sentier en territoire littoral ici est qu'il ne s'agit pas, par cette dynamique de sentiers (comme ça peut être le cas sur d'autres territoires ruraux désertés sur le continent), de développer une fréquentation qui serait inexistante ou marginale. La fréquentation existe déjà, elle est par ailleurs problématique en saison estivale, aussi bien en Balagne que dans les Calanques, même si les modes de saturation sont différents (saturation des infrastructures routières, spéculation foncière, dégradation des habitats naturels littoraux, sentiment « d'envahissement » de la part de la population locale...). Cette fréquentation est cependant principalement localisée en bord de mer, dans les criques que forment les calanques pour Marseille et sur les plages pour la Balagne. Dans cette situation, promouvoir des sentiers apparaît comme une façon de raccrocher le littoral objet de tous les désirs et toutes les attentions, à la terre, au final peu fréquentée dans la partie « massif » des calanques et en piémont et montagne proche en Balagne. On peut imaginer que l'on assiste, par un maillage de cheminements « entre mer et montagne », à la recréation d'un territoire qui affirme à la fois sa ruralité et sa littoralité pour la Balagne, qui met en lumière des pratiques de nature ancienne sur les calanques mais peu visibles (type cueillette alimentaire). Refaire du lien terre-mer permettrait d'envisager l'espace littoral non plus comme un lieu de coupure ou d'opposition : entre histoire ancienne du territoire et histoire récente, entre locaux et touristes, entre loisirs et travail, zones riches et zones délaissées... mais comme un territoire à facettes multiples, à part entière. La zone côtière, si elle cristallise les tensions du fait de la pression anthropique, peut donc aussi faire le lien entre identité maritime et identité terrestre, en équilibrant les pratiques (partagées par tous) et en réduisant les tensions et conflits d'usages. Cet aspect, empirique et théorique, est à développer avec la thématique de la symbolique des chemins, des perceptions et appropriations de l'espace, à la suite d'auteurs tels que Kalaora, Descola, ou Berque.

Le constat après une année d'étude est cependant que les sentiers en façade maritime, sur nos terrains d'études, restent parcellaires ou en cours d'aménagement. En Balagne des initiatives plus abouties existent en fond de vallée ou au niveau de la première ligne de crête (Lama, schéma Pays de Balagne). Sur Marseille, une

expérimentation et une structuration de la fréquentation sur les îles du frioul, a été menée par le CEN-PACA puis le Parc National. Ce double constat amène une nouvelle question : les actions en arrière-pays ou sur de petits espaces (îles) peuvent-ils être envisagés comme des « modèles » ou des « incitateurs » pour la gestion littorale et la maîtrise de la pression anthropique ?

Les résultats de la phase 1 du programme permettent d'avancer plusieurs hypothèses concrètes de travail sur la place des sentiers dans la gestion littorale.

La première hypothèse revient sur les formes de restauration des patrimoines, qui pourraient être des supports de reconnexion des habitants à leurs territoires, à condition de respecter l'histoire des lieux, la mémoire encore fortement présente, surtout en Balagne, et les projections « affectives » sur ces lieux.

Les sentiers semblent également pouvoir être analysés sous l'angle de la mobilité : la pratique de la marche, du trail, de la randonnée équestre ou du VTT étant envisagés ici comme des modes de mobilité douce. Ceux-ci peuvent en effet trouver leur place dans la régulation de la fréquentation des infrastructures routières en bordure littorale : des cheminements bien conçus pourraient permettre de réduire la circulation automobile. Dans les calanques, la problématique est particulièrement saillante au port des Goudes ou de Calalongue, en Balagne sur la route nationale qui longe les plages et l'accès aux centres villes de Calvi et d'Ile Rousse. D'un autre côté il faut prendre garde à l'introduction d'engins motorisés si les sentiers sont trop « tentants » : trop bien entretenus, ouverts et élargis, ils peuvent voir se développer des pratiques du type 4*4 ou quad.

La place des sentiers s'analyse également par rapport à la gestion de la diversité biologique : plusieurs projets, en Balagne en particulier, suite à l'aménagement des sentiers, proposent de recréer des jardins avec des espèces locales et endémiques, de réguler la composition des espaces verts dans les zones urbanisées en remplaçant les espèces exogènes (et parfois invasives) par des espèces locales.

De même, le rôle des sentiers se pose par rapport à la fragmentation ou à la reconnexion des espaces (piste en exploratoire pour discussion avec les collègues écologues). Cette étude de cas localisée, de type monographique et pluridisciplinaire, doit nous permettre d'apporter une première mesure du caractère « protecteur » du sentier vis-à-vis du littoral (associé à une « gestion douce ») et/ou de ses effets négatifs (associé à une nouvelle artificialisation des milieux). A moyen terme il est envisagé d'élargir les cas d'études des deux territoires afin d'acquérir une expertise globale. Il est également prévu d'inclure un volet écologique qui s'appuiera sur les résultats acquis jusque-là. Il s'agira alors de se demander dans quelles conditions les sentiers peuvent avoir un rôle de corridor écologique et quels sont ceux qui témoignent d'une nouvelle fragmentation des milieux, en essayant d'établir une déclinaison des cas selon le type de sentier et l'état des lieux écologiques. Les sentiers présentent-ils un « effet de marge » permettant le développement de certaines espèces ? Constituent-ils des trames (vertes et brunes) autorisant la circulation des espèces, en particulier au milieu de zones résidentielles ? Au contraire accentuent-ils la dégradation de milieux ou la disparition d'espèces du fait du piétinement, des pollutions apportées et d'un effet « coupure » au milieu d'espaces naturels ?

Annexes

Bibliographie

Références scientifiques

- Aspe C. et Jacqué M., 2012, *Environnement et société*, Paris, Quae/MSH
- Audet V., Seigner V. et Molard J., « Inventaire des impacts des activités récréatives en milieu forestier protégé : le cas du parc de la forêt ancienne du mont Wright », *Téoros* [en ligne], 25-3 I 2006, mis en ligne le 01 mai 2011, consulté le 16 février 2013. URL : <http://teoros.revues.org/1083>
- Augoyard J-F., 1991, « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? » *Le Débat*, mai-août 1991, n°65
- Benest G., 2006, « Biodiversité : pour quoi ? pour qui ? par qui ? », *Responsabilité & environnement*, n°44, octobre 2006, p.71-76
- Berque A., 1991, "Au-delà du paysage moderne. De paysage en outre pays", dans *Le Débat*, n°65, page 4.
- Berque A., 2000, *Ecumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin
- Bernard N., Marcelpoil E., 2001, « L'environnement, support de l'autonomie des territoires périurbains ? », *Géocarrefour*, 2001, vol.76, n°4, p. 319-325
- Blanc N. et al., 2009, « Littérature et écologie : vers une éco-poétique », *Ecologie et politique*, 2008/2 n°36, p.15628
- Blanc N. et Lolive J., 2009, « Vers une esthétique environnementale : le tournant pragmatistes », *Natures Sciences Sociétés*, 2009/3, Vol. 17, p.2856292
- Bonin S., 2001, « Paysages et représentations dans les guides touristiques », *L'espace géographique*, 2-2001, p.111-126
- Bourg D., Fragnière A., 2014, *La pensée écologique, une anthologie*, Paris, PUF, coll. Ecologie en questions
- Chaaban F., Darwishe H., Louche B., Masson E., Carlier E., El Khattabi J. (2012), Using ArcGIS Modelbuilder and Aerial Photographs to Measure Coastline Retreat and Advance: North of France. *Journal of Coastal Research*, 12 p. DOI : <http://dx.doi.org/10.2112/JCOASTRES-D-11-00054.1>
- Chevassus-Au-Louis B., 2006, « Un nouveau regard sur la diversité du vivant », *Responsabilité & environnement*, n°44, octobre 2006, p.7-14
- Cristache M., « Randonnée et développement durable à la fédération française de la randonnée pédestre : le réseau Eco-veille », *Territoire en mouvement* [en ligne], 3 I 2006, mis en ligne le 15 septembre 2011, consulté le 22 octobre 2012. URL : <http://tem.revues.org/355>
- Daligaux J., « Urbanisation et environnement sur les littoraux : une analyse spatiale », *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne], 15 I 2003, mis en ligne le 28 novembre 2005, URL : <http://rives.revues.org/12>
- Décamps H., 2006, « La biodiversité, enjeu de l'organisation des paysages de production », *Responsabilité & environnement*, n°44, octobre 2006, p.15-22
- Deldrève V., Deboudt Ph.(dir.), 2012, *Le parc national des Calanques. Construction territoriale, concertation et usages*, Paris, Quae.

- Dérioz P. et Bachimon Ph., « Préface : le tourisme montagnard au crible de la durabilité », *Revue de géographie alpine* [en ligne], 97-3 | 2009, mis en ligne le 25 mars 2010, consulté le 13 février 2013. URL : <http://rga.revues.org/963>
- Descola P., 2000, "L'anthropologie et la question de la nature", dans Abélès M. et alii (dir), 2000, *L'environnement en perspective. Contextes et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- Descola P., 2002, "Les natures sont dans la culture", dans Journet Nicolas (dir), 2002, *La culture : de l'universel au particulier : la recherche des origines, la nature de la culture, la construction des identités*, Paris, Ed. des Sciences Humaines.
- Descola P., 2002, « L'anthropologie de la nature », *Annales HSS*, janvier-février 2002, n°1, p.9-25
- Descola P., 2005, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard/nrf, coll. bibliothèque des Sciences Humaines
- Di Méo G., 2002, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, vol. 77, 2/2002, p. 175-184
- Donadiou P., Périgord M., 2007, *Le paysage*, Paris, Armand Colin, coll.128
- Dumas E., 2005, « Les indices d'écologie du paysage à l'épreuve du marché foncier », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2005/1 février, p.83-108
- Durbiano C., « De la marginalisation à la reconquête environnementale et patrimoniale des collines de l'aire métropolitaine marseillaise », *Rives nord-méditerranéennes* [en ligne], 15 | 2003, mis en ligne le 25 novembre 2005. URL : <http://rives.revues.org/15>
- Etcheverria O., « Le chemin rural, nouvelle vitrine des campagnes ? », *Strates* [en ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 19 octobre 2005, consulté le 25 février 2013. URL : <http://strates.revues.org/627>
- Etcheverria O., « Les chemins ruraux et leur revalorisation touristico-culturelle. L'exemple du Pays basque », *Ruralia* [en ligne], 07 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005, consulté le 30 janvier 2013. URL : <http://ruralia.revues.org/196>
- Fortin M-J., 2005, *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma Québec) et de Péchiney (Dunkerque France)*, thèse de doctorat de géographie.
- Gontier Claudie, 1991, *Le cabanon marseillais. Images et pratiques*, Marseille, Cerfise
- Gourmelon F, Le Visage C. Robin M., 2005, *Des SIG spécifiques pour un espace spécifique ?* In Gourmelon F. et Robin M. (dir.), *SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire*, Paris, Lavoisier/Hermès, pp. 21-48.
- Gourmelon F. et Robin M. (dir.), 2005, *SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire*, Paris, Lavoisier/Hermès, 333 p.
- Héritier S., 2007, « Les parcs nationaux, entre conservation durable et développement local », *Géocarrefour*, vol. 82, 4/2007, p.171-76
- Hess G., 2013, *Ethiques de la nature*, Paris, PUF, coll. Ethique et philosophie morale
- Joliet F., 2000, "Hérésies et aménités des paysages industriels", dans *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°4, avril 2000, pp.23-34.
- Joliveau T. et Dupuis B., 2006, *Conception et utilisation de visualisations numériques pour la gestion paysagère*. *Revue internationale de géomatique*, 16/2006, pp. 115-134.
- Joliveau T., 2006, *Le rôle des systèmes d'information géographique dans la planification territoriale participative*. in *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire. Méthodes et outils*. Traité IGAT. *Information Géographique et Aménagement du Territoire* Paris, D. Graillet et J.-P. Waaub, Lavoisier/Hermès, pp. 149-178.

- Kalaora B., 2011, Rivages en devenir. Des horizons pour le Conservatoire du littoral, Paris, La Documentation Française.
- Kalaora Bernard, 2007, "La mise sur orbite planétaire de la nature. La nature qui relie ou qui délie", dans Lolive Jacques et Soubeyran Olivier (dir), 2007, L'émergence des cosmopolitiques, Paris, La Découverte, coll. Recherches, pp. 245-258.
- Lafont L. et Suanez S., 2005, Le SIG comme outil d'aide à la comparaison des plages artificielles méditerranéennes. In Gourmelon F. et Robin M. (dir.), SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire, Paris, Lavoisier/Hermès, pp. 145-164.
- Lanaspeze B., Mathieu G., 2012, *Marseille Ville sauvage. Essai d'écologie urbaine*, Arles, Actes Sud
- Larrère C. et Larrère R., 1997, Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement, Paris, Champs essais.
- Le Berre I., Bioret F., Brigand L., Giraudet J., Gourmelon F., 2005, Typologie des milieux et de l'occupation du sol des sites du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. In Gourmelon F. et Robin M. (dir.), SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire, Paris, Lavoisier/Hermès, pp. 257-274.
- Le Floch S., Devanne A-S., Deffontaines J-P., 2005, « La « fermeture du paysage » au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale, *L'espace géographique*, 2005-1, vol 34, p.49-64
- Masséna-Gourc Geneviève, 1991, Comprendre les Calanques. Sur les usages et les usagers du massif des Calanques, Marseille, Université Aix-Marseille II, dépt des sciences humaines, G.A.P.R.E.T.S.
- Masséna-Gourc Geneviève, 1994, "La protection à l'épreuve de la diversité des usages. Le massif des Calanques", dans *Etudes Rurales*, n°133-134, janv-juin 1994, pp. 149-162
- Maupertuis M-A (dir.), 2010, La Corse et le développement durable, Eds Albiana, avec le concours du CNRS.
- Maupertuis M-A, 2011, « Les îles peuvent-elles être des modèles de tourisme durable ? Une analyse comparative Corse-Baléares » in F. Taglioni, Insularité et développement durable. Quel développement durable dans les petits espaces insulaires ? Editions de l'IRD, Montpellier, France, 2011 (en collaboration avec J.M Furt).
- Maupertuis M-A, 2012, « Impact du tourisme sur le prix du foncier agricole littoral en Corse : la durabilité de l'agriculture en question », in Mesini et Daligaux (dir.), *Aménagement durable des territoires méditerranéens*, éditions PUAM, 2012, pp.77-94, (en collaboration avec Tafani C., Pieri X.).
- Maupertuis M-A, 2012, « Managing Cultural and Natural Assets and Land Use Conflict in Corsica », in Baldacchino G. (eds.) *Managing Heritage in Extreme Environments : practices and policies from densely populated islands* - Berghahn books, 2012 (en collaboration avec J.M. Furt et D. Prunetti).
- Melin H., 2012, « De l'exploitation des ressources à la protection : une histoire humaine de la nature dans les calanques », in Deldrève V., Deboudt Ph.(dir.), 2012, *Le parc national des Calanques. Construction territoriale, concertation et usages*, Paris, Quae.
- Michelin Y. et Joliveau T., 2004, Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local. Enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif central. *Revue Auvergne*, n° 3 – 2004-2, Tome 118, pp. 233-262.
- Montalieu J-P., « Chemins de ville et de campagne : quel patrimoine ? », *Strates* [en ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 19 octobre 2005, consulté le 17 février 2013. URL : <http://strates.revues.org/630>

- Mounet J-P., « La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation », *Développement Durable et Territoires* [en ligne], Varia, mis en ligne le 11 juin 2007, consulté le 15 février 2013. URL : <http://developpementdurable.revues.org/3817>
- Newsome D., Moore A. S., Dowling R. K., 2013, *Natural area tourism. Ecology, impacts and management*, Bristol, Channel view publications
- Papy F., 2012, *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Paris, Quae, Indisciplines
- Papy F., Mathieu N., Ferault C. (dirs.), 2012, *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Paris, Quae, coll. Indisciplines
- Paquot T., Younès C., 2010, *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, La Découverte
- Pottier P., 2005, Planification côtière et SIG. In Gourmelon F. et Robin M. (dir.), SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire, Paris, Lavoisier/Hermès, pp. 87-108.
- Revue Recherche, 1981, *Tant qu'il y aura des arbres. Pratiques et politiques de la nature. 1870-1960*, Paris, n°45, septembre 1981
- Robin M., Morsetti V., Pichereau D., Babillot P., Colas S., Texier C., Thuillier A., 2005, L'information géographique de référence en zone côtière : la situation Française. In Gourmelon F. et Robin M. (dir.), SIG et Littoral. Traité IGAT, Information Géographique et Aménagement du Territoire, Paris, Lavoisier/Hermès, pp. 49-84.
- Roué M., 2006, « Introduction : entre cultures et natures », in Revue internationale des sciences sociales, Diversité culturelle et biodiversité, Pars, Unesco/éds Eres, vol. 187, n°1, pp. 11-18.
- Selmi A., 2006, *Administrer la nature*, Paris, MSH/Quae.
- Sansot P., 2009, *Variations paysagères*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, première édition 1983.
- Tafani C., (2011), « La valorisation du patrimoine rural par le tourisme à l'épreuve des pratiques agricoles - L'exemple de la Balagne en Corse », in *Tourismes, Patrimoines et Mondialisation*, MICHEL F. et FURT J-M (dir.), collection *Tourisme et Sociétés*, éditions L'harmattan, pp.59-72
- Thibaud J-P., 2003, « La parole du public en marche », Moser G. et Weiss K, 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Colin, coll. Sociétales
- Voisenat Cl. (dir.), 2001, *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique du paysage*, Paris, MSH, pp. 167-184, première éd. 1995.
- Van Tilbeurgh V. et Le Dû-Blayo L., « Le rôle des collectivités territoriales dans l'adaptation des enjeux environnementaux globaux à l'échelle locale », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], hors série 6 I novembre 2009, mis en ligne le 09 novembre 2009, consulté le 25 février 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/8977>

Principales références techniques

- Anselme L., 2004-2006, *Schéma d'organisation de la fréquentation du Parc maritime des îles du Frioul. Etat d'avancement des aménagements et prévisionnel des opérations à venir. Document de travail*, CEEP/Parc Maritime des Iles du Frioul/Mairie de Marseille
- Association Pays de Balagne, 2002, *Charte de territoire du Pays de Balagne. Diagnostic de synthèse*
- ATC (Agence du Tourisme de la Corse), 2013, *Une politique touristique ambitieuse et responsable. Un tourisme pour la Corse*, ATC- CTC
- Bricard M., 2002, *Les Calanques : étude et schéma d'accueil*, Marseille, GIP des Calanques, rapport d'étude, 2002, 56p.

- Bricard M., 2006, *La corniche littorale de Marseilleveyre*, Master 2 paysage et aménagement en région Méditerranéenne, Université de Provence, GIP Calanques
- Brochures de l'Office de tourisme de la CCBIR (5 communes : Corbara, IR, Monticello, Pigna, Santa Reparata)
 - 10 boucles de promenades, dont 3 sont communes avec les boucles du Schéma territorial de randonnée du Pays de Balagne
 - 1 site internet patirando.com : avec visites virtuelles des monuments
- Brochures du Schéma Territorial de Randonnée de Balagne, édité par l'OT de Calvi : 12 boucles (23 dans le rapport au pays de Balagne)
- CD Pays de Balagne :
 - Schéma territorial : document complet avec cartes et inventaires : 23 boucles, 4 postes VTT, 10 liaisons intervillages
 - Rapport BRGM 2006 les pierres des édifices remarquables de la Balagne (restauration du petit patrimoine bâti)
 - Rapport du syndicat mixte Pays de Balagne sur la politique de développement, volet « patrimoine » (y compris restauration des vergers)
- CTC (Collectivité Territoriale de Corse), *La mise en valeur du patrimoine*
- CTC, *Le patrimoine immobilier (monumental) protégé au titre des Monuments Historiques*
- CTC, *Le patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments Historiques*
- CTC, *Le programme de développement rural de la Corse 2007-2013*
- FEADER, CTC, 2011, *Programme de développement rural de la Corse, aides d'Etat*
- Observatoire de l'Environnement Corse (OEC), *Mémoire de paysages – Memoria di paisagi. Evolution des paysages de Corse, Corte, OEC*
- Pays de Balagne, 2004, *Rapport final, diagnostic économique prospective*
- Pays de Balagne, 2008, *Charte paysagère du Pays de Balagne, programme d'orientation environnementale*
- Pays de Balagne, 2008, *Charte paysagère du Pays de Balagne, guide des bonnes pratiques architecturales, urbanistiques et patrimoniales*
- Pays Touristique Balagne, 2006, *La Balagne, scène offerte à l'excellence : pôle d'excellence rurale pour la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques – Appel à projet pôle d'excellence rurale*
- Puig G., 2001, *Une redéfinition des portes, des sentiers pour un schéma de protection dans les calanques*, mémoire de DESS Aménagement, urbanisme et développement local, Institut d'Aménagement Régional, Aix en Provence
- Ruat P., *Excursions en Provence, Egouts de Cortiou – Croix de Marseilleveyre – Pic de Bretagne*, Marseille, librairie Paul Ruat
- Société des Excursionnistes Marseillais, 1925, *Le massif de Marseilleveyre, carte-guide n°3*, Marseille, SEM
- syndicat mixte Pays de Balagne, Office de l'Environnement de la Corse, 2012, *Convention cadre, agenda 21 micro-régional 2012-2015*

TPOLOGIE DES ACTEURS RENCONTRES EN 2013

Tableau synthétique sur le secteur de la Balagne (Corse)

Catégories	Nombre	Age	CSP Activité	Pratique des sentiers	Natif
Acteurs de l'environnement	2	30-40	- association éducation environnement - direction Parc	- régulière, insérée dans l'activité pro et les loisirs - régulière – loisirs	- oui : 2
Associatifs rando	22	25-70	- 3 associations loi 1901, randonnée, animation touristique	- très régulière, loisirs, santé - sur la balagne principalement mais aussi sur d'autres territoires de Corse et notamment la haute montagne (surtout pour les natifs)	- oui : 9 - non :13
Elus	3	40-50	- élus municipaux et communautés de communes	- relativement régulière pour l'un deux. Pas ou très peu pour les autres	- oui : 3
Habitants	12	35-84	- commerçants, employés différents secteurs, retraités	- 3 non marcheurs (problèmes de santé ou peu d'intérêt pour la pratique, pratiqué dans un seul objectif utilitaire) - 9 pratiquants occasionnels à réguliers : petite balade, santé/sport, cérémonies, cueillette	- oui : 7 - non : 5

Institutionnels	8	35-55	- conservatoire du littoral - Observatoire de l'environnement - CCBIR - Commune d'Ile Rousse - CCCB - Pays de Balagne - commune de Lama	Relation aux sentiers dans le cadre de leurs activités. Pas de données sur la pratique personnelle	- oui : 8
Professionnels rando	4	30-70	- guides radonneurs	Pratique dans le cadre de leur activité + pratique de loisirs en sportif	- oui : 3 - non : 1
Pro autre	2	45-50	- audiovisuel - vigneron	- Peu de pratique - Oui et escalade	- oui : 1 - non : 1
Groupe marche nordique	10	40-55	- salariés administrations	- pratique régulière encadrée, thématique de la santé prédominante	- oui : 4 - non : 6
Clients rando groupe	15	35-55	- touristes anglais - touristes français	- pratique aléatoire en fonction du programme des vacances - anglais : pratique intensive à chaque séjour en Corse	- non : 15
TOTAL	78	Moyenne 54,5			- oui : 37 - non : 41

Remarques :

- parmi les non natifs de Corse, soit 41 personnes, 15 étaient des touristes, 26 étaient des continentaux installés en Corse depuis au moins 5 ans.

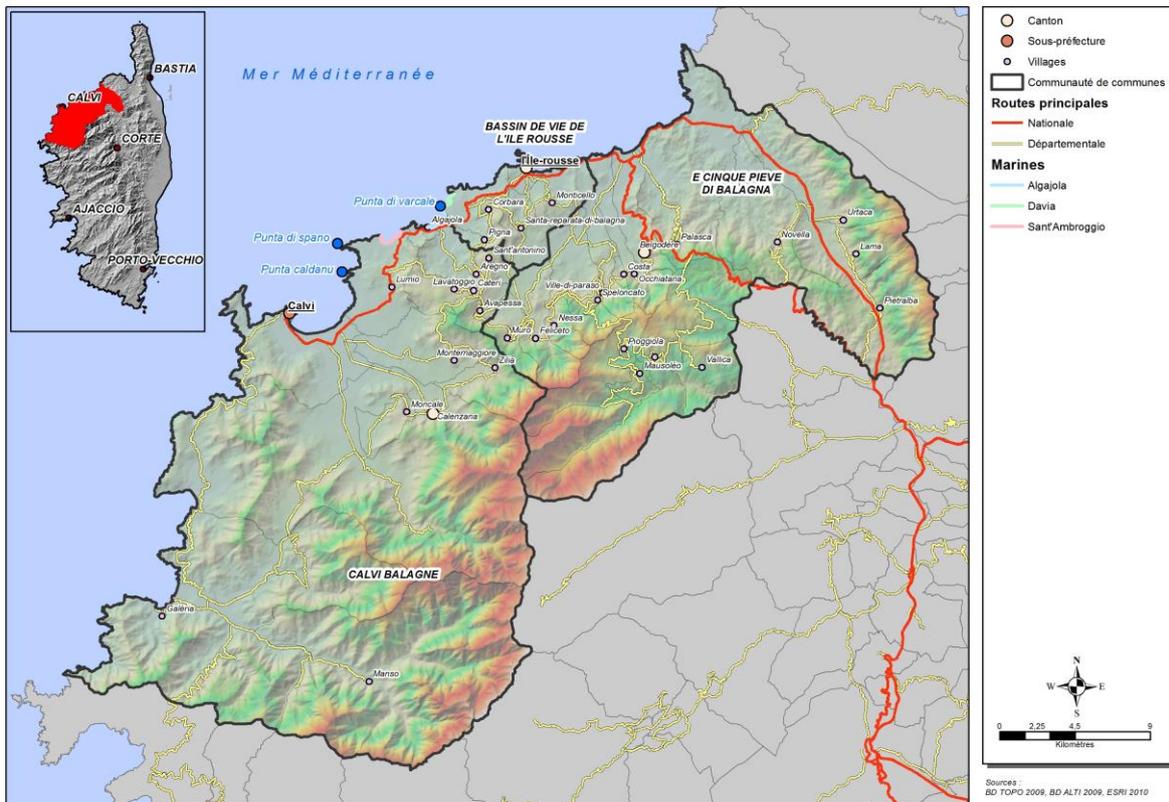
- parmi les personnes rencontrées : 40 entretiens individuels (enregistrés ou non), 38 discussions « informelles » et/ou en groupes

TPOLOGIE DES ACTEURS RENCONTRES EN 2013

Tableau synthétique sur le secteur de Marseille (Porte des Calanques, Iles du Frioul, route des crêtes)

Catégories	Nombre	Age	CSP Activité	Pratique des sentiers	Natif
Acteurs de l'environnement	6	22-55	- Cen – PACA - association locale protection du patrimoine naturel et culturel		- oui : 4 - non : 2
Associatifs rando	4	55-80	- 2 associations de randonneurs		- oui : 2 - non : 2
Elus					
Habitants	8	40-75	7 retraités, 1 marin		- oui : 6 - non : 2
Institutionnels	4	25-50	Parc National		- oui : 3 - non : 1
Professionnels rando					
Pro autre	1	40	Association de restauration du patrimoine – travaux sentiers		- non : 1
Institutionnels	1	45	AGAM		Nsp
Groupe rando en situation					
TOTAL	24	Moyenne : 48,5			- oui : 15 - non : 8 -nsp : 1

Carte de la Balagne avec les trois intercommunalités, la localisation des villages et l'implantation des marines (Johan Jouve, LISA, 2014)



Fiche de photo-déambulation

N° Photo : Point GPS : Orientation : Date-Init :

Eléments naturels		Evocation / Ressenti	
<i>Flore</i>	<ul style="list-style-type: none"> - arbres – arbustes - fleurs - épineux buissons - aromatiques - rases - autres 		
<i>Faune</i>	<ul style="list-style-type: none"> - terrestre - aérienne - maritime - sol 		
<i>Géologie</i>	<ul style="list-style-type: none"> - aplombs – crêtes - roches - parois - éboulis-cailloux 		
<i>Sol</i>	<ul style="list-style-type: none"> - nu – recouvert 		
<i>Mer</i>	<ul style="list-style-type: none"> - surface-fond 		
Eléments culturels			
Bâti <i>Type activité</i>	<ul style="list-style-type: none"> - agropasto- indus - militaire, civil 		
<i>Histoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - contemporain - ancien 		
<i>Etat</i>	<ul style="list-style-type: none"> - trace naturalisée - ruine - restauré - entier 		
Sol anthropique	<ul style="list-style-type: none"> - dallage-pavage - terre entretenue - non entretenue (sentiers) - sol cultivé 		

Paysages		Evocation / Ressenti
- Large – panorama		
- Restreint – centré		
- Terrestre		
- Maritime		
- Mixte		
- D'apparence anthropique (cultivé, anciens vergers, entretenu...)		
- sauvage (non entretenu, maquis...)		
- Relief		
- Plat		

